



# MISE EN LIGNE DE FRANCE 2024

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT - CANTON DE ROYAN - COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN

## Séance du Conseil d'Administration du vendredi 22 mars 2024



L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux du mois de mars, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

### Présents :

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Denis MOALLIC, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, membres élus  
Mme Françoise BAUDE, Mme Marie-Françoise BENOIT, M. Gilles CLABAUT, M. Claude DUCHÉ, Mme Catherine GUIGNARD, Mme Hermine OSTROWSKI, membres nommés

### Représentés :

Mme Isabelle CHATEAU donne pouvoir à M. Denis MOALLIC

### Absents excusés :

Mme Christiane FOUCHER, Mme Madeline TANTIN

Date des convocations : 18 mars 2024

Membres en exercice : 17  
Pour : 15

Membres présents : 14  
Contre : 0

Nombre de votants : 15  
Abstention : 0

### N° 24-037

**OBJET : CCAS - REVALORISATION DES TARIFS DES PLATEAUX REPAS LIVRÉS À DOMICILE**

Considérant l'augmentation des coûts liés au service de livraison des plateaux repas à domicile (carburant, entretien des véhicules, charges de personnel...),

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver l'augmentation des tarifs des plateaux repas à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 comme suit :

	Ancien Tarif (TTC) 2023	Nouveau Tarif (TTC) Au 1 <sup>er</sup> avril 2024
<b>Personne seule</b>		
Tarif 1-jusqu'à 824 €	9,58 €	10,24 €
Tarif 2-de 825 € à 1157 €	10,70 €	11,36 €
Tarif 3 supérieur à 1157 €	14,08 €	14,74 €
Tarif unique samedi	7,76 €	8,42 €
<b>Couple (cumul ressources M. &amp; Mme)</b>		
Tarif 1-jusqu'à 1432 €	9,58 €	10,24 €
Tarif 2-de 1433 € à 1864 €	10,70 €	11,36 €
Tarif 3 supérieur à 1864 €	14,08 €	14,74 €
Tarif unique samedi	7,76 €	8,42 €

Accusé de réception en préfecture  
017-261700116-20240322-DEL-24-037-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2024  
Date de réception préfecture : 02/04/2024

**MISE EN LIGNE LE 03-04-2024**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

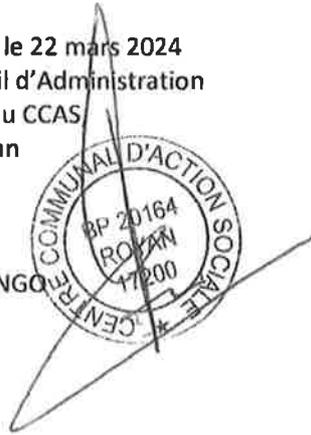
- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- d'approuver les nouveaux tarifs des plateaux repas livrés à domicile.

Fait à ROYAN, le 22 mars 2024  
Pour le Conseil d'Administration  
Le Président du CCAS  
Maire de Royan

Patrick MARENGO



Certifié exécutoire  
compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales, le 02/04/2024  
Certifié conforme  
Centre Communal d'Action sociale de Royan,  
le 03/04/2024  
Par délégation du Président  
La Directrice du CCAS  
**Frédérique SALLES**

Accusé de réception en préfecture  
017-261700116-20240322-DEL-24-037-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2024  
Date de réception préfecture : 02/04/2024